



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DU 1^{ER} AU 4
DÉCEMBRE
2014

JE VOTE
CFDT

AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX

Agir dans l'intérêt des personnels : **Le sens de l'action syndicale, l'ambition de la CFDT !**

La CFDT est toujours critique sur la fermeture du site de Champs, car elle sait qu'elle va engendrer des défis majeurs :

- Le télétravail, sujet sur lequel il va falloir démontrer que le télétravail n'est pas nuisible au travail ni aux travailleurs ;
- L'éclatement, en pleine réorganisation de la Branche, sur plusieurs sites de la DRCL, dont certains, transitoires, avec des « transhumances » entre l'ex-DI et la DRLC ;
- L'accueil des équipes dans les futurs sites d'accueil, avec, on s'en doute, des problématiques de surfaces et d'ergonomies des espaces de travail ;
- Le fonctionnement des équipes et l'accroissement de la pénibilité due à l'allongement des temps de trajet...

C'est pourquoi – on persiste et signe – la CFDT a demandé l'ouverture d'une négociation d'un accord Siège pouvant servir de socle à l'ensemble des NOD du site. Cet accord a été ratifié en juillet. Les NOD de Champs ayant choisi, sauf la DRLC, de décliner cet accord tel quel, la CFDT demande que le seul NOD ayant choisi de négocier son accord propre, au cas où il y ait non-accord le 7 octobre, applique les dispositions de l'accord sur le projet « Réunir ». Il subsiste encore un décalage entre les propositions formulées par la CFDT (1000 €) et celles de la Direction (400€) pour les « sauts de puce » sur Fontenay/Bois et Bonneuil/Marne, voire d'autres sites.

Mais là où nous sommes particulièrement frustrés, c'est la révision des normes de l'accompagnement financier des BRH de 2002, prévue dans l'accord devenu caduc d'un « Avenir pour chaque postier » : Les montants étaient quasiment multipliés par deux ! Ainsi, pour un allongement du temps de trajet de + de 45 mn, on est passé de 2500€ (3500€ dans l'accord « Réunir ») à 5000€ ! La CFDT était prête à demander des avenants aux derniers accords pour réévaluer à la hausse les indemnités prévues dans les derniers accords de sites/centres/service en fermeture ou déjà fermés.

De fait, ce sont plusieurs milliers d'euros par personne que vous avez perdus !

Mais comme on ne vit pas sur la rancœur, ce qui nous éloignerait du sens des responsabilités, le vrai travail syndical démarre toujours après un accord, à la fois pour vérifier son application, corriger les manques, défendre les personnels qui ne doivent pas rester seuls face à leurs managers. Vous pouvez compter sur la CFDT, tout comme nous comptons sur vous !

Nous renforcer, c'est vous renforcer !

Pas cool !

La CFDT n'a jamais décidé d'abandonner l'intersyndicale. Celui qui colporte cette rumeur depuis pas mal de temps, le même et seul « permanent syndical de site » ayant commis un écrit incompréhensible (sauf sa haine de la CFDT) en août sur l'accord du Siège de la Branche en réaction à notre information sur le contenu de l'accord, ce « responsable » a quand même été invité par la CFDT à organiser, avec la CGT, des rencontres avec le personnel. Seule la CGT nous a répondu favorablement, et nous avons convenu de ne pas rester en « tête-à-tête » pour ne pas exclure les autres syndicats. Le « message » de l'invitation du 30 septembre – 2 jours avant la date de nos réunions ! - est donc surprenant, mais surtout faux : c'est la CFDT qui a été victime de son respect des autres. C'est une manip pas très cool, mais bon, c'est les élections ! Alors répondons sur le fond. C'est ce que nous préférons aux bassesses purement électoralistes. Car il ne suffit pas de « serrer des pognes » et faire dans le « paraître » pour être un syndicaliste digne de ce nom : il faut réfléchir, agir, défendre à la fois les individus et l'intérêt général, avec son cerveau. Mais pour ça, il faut déjà en avoir un ! On peut légitimement se le demander quand on constate les décalages entre l'analyse de l'accord du Siège comme celui sur « un avenir pour chaque postier » de la part de cet ersatz de syndicat, qui ne comprend pas ce qu'il signe ET ce qu'il ne signe pas !